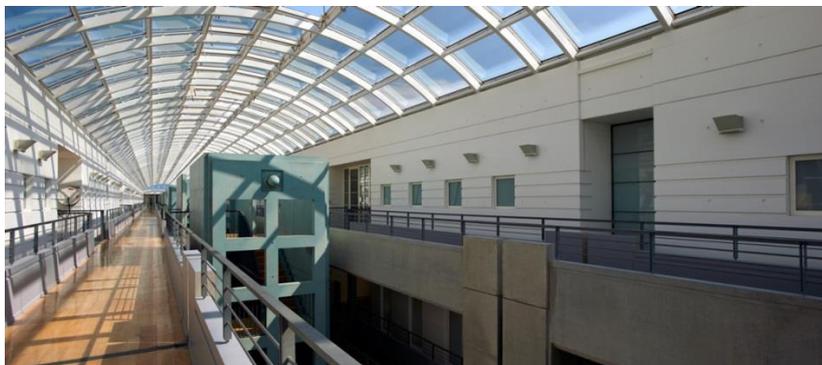


# *Rapport d'activités 2019*



Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2020

2020-05-06- Rapport Activités 2019

## **Préambule**

<i>Mot du président</i>	3
<b>1 Gouvernance</b>	3
1.1 <i>L'Assemblée générale des actionnaires</i>	3
1.2 <i>Le Conseil d'administration</i>	4
1.3 <i>La Société Arsco SA</i>	5
<b>2 Exercice 2019</b>	5
2.1 <i>Faits marquants</i>	5
2.2 <i>Travaux effectués</i>	5
2.2.1 <i>Collège de "Terre-Sainte" aux Rojalets</i>	5
2.2.2 <i>Collège "Necker" au Chaucey</i>	6
2.3 <i>Les grands projets</i>	6
2.3.1 <i>Piscine-patinoire</i>	6
2.3.2 <i>Réseau de chauffage à distance (CAD)</i>	6
2.3.3 <i>Besoins en locaux scolaires</i>	7
2.3.3.1 <i>Projet « Les Terrasses » des Rojalets</i>	7
2.3.3.2 <i>Projet « Salles de gymnastiques » à Necker</i>	8
2.4 <i>Manifestations, utilisation des locaux</i>	8
2.4.1 <i>Théâtre</i>	8
2.4.2 <i>Location des locaux et salles de sport</i>	9
2.5 <i>Système de contrôle interne</i>	10
2.6 <i>Gestion du patrimoine</i>	10
2.7 <i>Gestion des énergies</i>	10
2.8 <i>Ressources humaines</i>	11
<b>3 Perspectives 2020</b>	12
3.1 <i>Organisationnelles</i>	12
3.2 <i>Travaux et études</i>	12
3.2.1 <i>Collège de "Terre-Sainte" aux Rojalets</i>	12
3.2.2 <i>Ludothèque</i>	12
3.2.3 <i>Collège "Necker" au Chaucey</i>	13
<b>4 Conclusions</b>	13

## Préambule

### Mot du président

L'année 2019 pour ARSCO SA a été, comme les années précédentes, une année dont l'activité a continué d'être soutenue et diversifiée. Cette activité est pour nous une source de motivation et d'engagement. Les comptes de l'année 2019 ont bien été maîtrisés par rapport au budget 2019. Cette bonne tenue des comptes, particulièrement nos dépenses, nous permet de continuer à augmenter l'amortissement de nos dettes.

Ce rapport d'activités 2019, je l'espère vous permet d'être informé sur les travaux, les projets, ainsi que sur les nombreuses séances que le Conseil d'administration a mené de front durant l'année 2019 et ce, afin de mener à bien sa mission qui n'est autre que le développement des infrastructures scolaires et sportives de Terre-Sainte. Le Conseil d'administration souhaite que ces infrastructures soient les plus performantes possibles pour permettre à l'enseignement scolaire et sportif d'être à la hauteur de l'attente de nos concitoyens et des exigences de notre société actuelle. Telle est notre mission.

L'année 2019 a été marquée, principalement :

- par la création et la finalisation des 6 nouvelles classes d'enseignement, d'une mise en conformité de la salle de musique ainsi qu'une nouvelle classe d'éducation nutritionnelle (EDN) en surélévation au Collège de Terre-Sainte sur le site des Rojalets. Cette réalisation permet de voir l'avenir de ce collège avec une certaine sérénité au point de vue de son potentiel. Nous pouvons confirmer que ce projet a été mené à bien, tant sur le point technique avec un temps record pour sa concrétisation et que des économies financières substantielles ont pu être réalisées par des nouvelles méthodes de gestion de direction par le maître d'ouvrage des travaux. Ces nouveaux locaux donnent entière satisfaction aux utilisateurs, ce qui est important pour notre société.
- par la finalisation et l'inauguration du projet dit « CAD des Rojalets ». Un petit rappel, cette installation de chauffage à distance alimente en eau de chauffage et eau chaude sanitaire tous les bâtiments scolaires situés sur le territoire de la Commune de Coppet. Les besoins en énergie thermique de ces bâtiments sont couverts à 90% par des énergies renouvelables ce qui démontre bien la volonté du Conseil d'administration d'effectuer la transition écologique sur tous les bâtiments et équipements qui sont sous sa responsabilité et sa gestion.
- par la finalisation de la rénovation des installations sanitaires du Collège Necker sur le site du Chaucey. Rénovation effectuée en plusieurs phases et rendue nécessaire par la vétusté de ces installations datant du début du Collège Necker dans les années 1970.

## 1 Gouvernance

### 1.1 L'Assemblée générale des actionnaires

La convention des actionnaires relative à la société immobilière Arsko SA (version finale du 17 février 2014) précise la répartition des communes actionnaires conformément au tableau ci-dessous.

Actionnaires – répartition des actions  
Législature 2016-2021

Communes actionnaires	Actions	Montant Capital-Actions
Bogis-Bossey	51	5'100
Chavannes-de-Bogis	64	6'400
Chavannes-des-Bois	45	4'500
Commugny	157	15'700
Coppet	174	17'400
Crans-près Céligny	118	11'800
Founex	194	19'400
Mies	109	10'900
Tannay	88	8'800
<b>Total</b>	<b>1'000</b>	<b>100'000</b>

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue en date du 09 avril 2019.

## 1.2 Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019  
Législature 2016-2021

Communes actionnaires	Nom	Prénom	Autres représentation scolaires - enfance		
			ASCOT	AJET	CESCOT
Bogis-Bossey	Breda	Véronique	X	X	X
Chavannes-de-Bogis	Baudet	Stéphanie	X	X	X
Chavannes-des-Bois	Beaud	Roland Vice-président			
Commugny	Decré	Odile			
Coppet	Wildi Sugrañes	Françoise	X	X	X
Coppet	Trotti	Jean-Claude Président			X
Crans	Gay	Marie-Noëlle	X	X	X
Founex	Kunz-Harris	Lucie	X	X	X
Mies	Emery	Stéphanie	X	X	X
Tannay	Pulver Piccot	Ninon	X	X	X

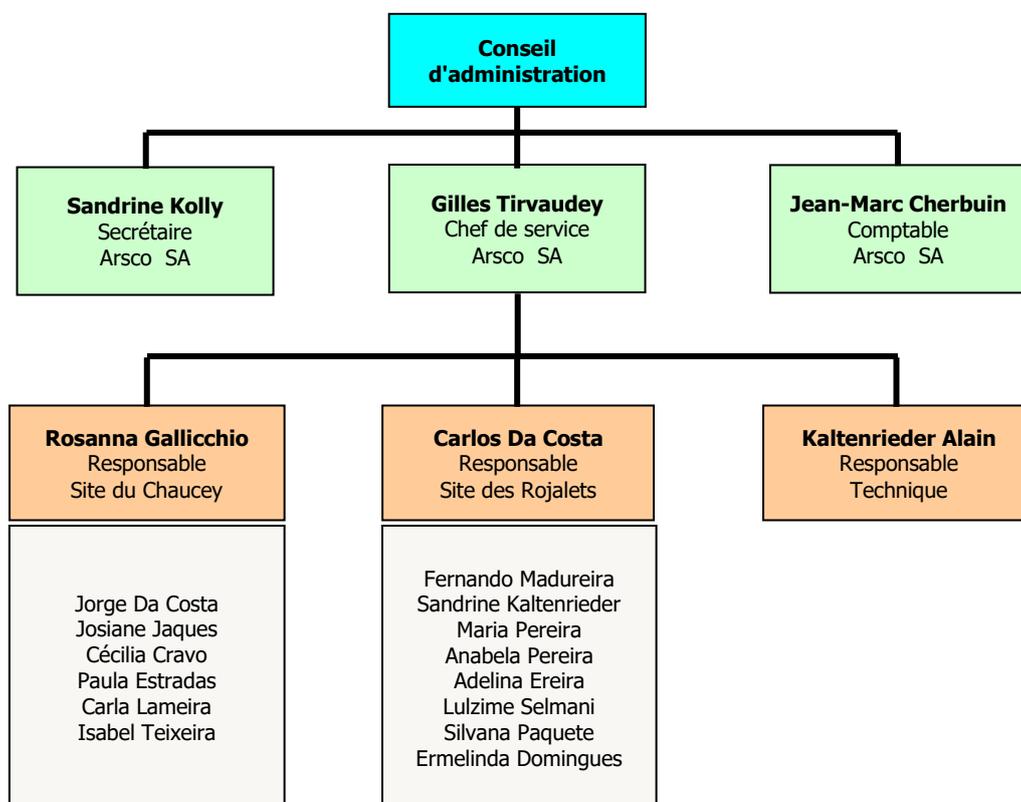
Composition des commissions, CoPils et Groupes de travail du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019  
Législature 2016-2021

Groupes	Nom	Prénom	Commune
Commission des Finances	Emery	Stéphanie Présidente	Mies
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Commission des Bâtiments, travaux, entretien, projets	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
	Decré	Odile	Commugny
Commission des Ressources Humaines	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Decré	Odile	Commugny
	Gay	Marie-Noëlle	Crans
	Pulver Piccot	Ninon	Tannay
Commission de L'occupation du sol et de la mobilité	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Emery	Stéphanie	Mies
	Decré	Odile	Commugny
	Wildi Sugrañes	Françoise	Coppet
Commission du Système de Contrôle Interne	Beaud	Roland Président	Chavannes-des-Bois
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Comité Pilotage Piscine-Patinoire	Emery	Stéphanie Présidente	Mies
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Comité Pilotage CAD	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
Groupe de Travail Besoins en locaux scolaire	Decré	Odile Présidente	Commugny
	Beaud	Roland	Chavannes-des-Bois
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey

En 2019, le Conseil d'administration s'est réuni à 14 reprises, soit 11 séances plénières, pour l'assemblée générale ordinaire et ainsi qu'à 2 reprises avec des représentants des commissions de gestion et des finances pour la présentation des comptes 2018 et du budget 2020. Les commissions spécifiques internes du Conseil d'administration, quant à elles, se réunissent sur demande en fonction de l'évolution des dossiers.

### 1.3 La Société Arsko SA

Organigramme de fonctionnement du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019



## 2 Exercice 2019

### 2.1 Faits marquants

L'année 2019 a été marquée par deux chantiers importants. Le premier étant la finalisation des travaux de réalisation d'un réseau de chauffage à distance (CAD) valorisant les énergies renouvelables. Le second et le plus important concerne la réalisation sur une période de 7 mois de six salles de classes et deux classes spécialisées, musique et salle d'éducation nutritionnelle, sur l'emplacement des terrasses du Collège de Terre-Sainte.

### 2.2 Travaux effectués

Une part importante des interventions concerne l'entretien courant des bâtiments. Cela couvre naturellement le nettoyage des locaux et des extérieurs, mais aussi les dépannages, les diverses réparations, la maintenance des installations et équipements techniques ou le renouvellement d'équipements. Des travaux périodiques dans les locaux, tels que peintures ou traitement des sols, permettent un rafraîchissement régulier. Outre ces interventions, des projets plus conséquents ont été entrepris durant l'année 2019. Ils sont mentionnés ci-dessous.

#### 2.2.1 Collège de "Terre-Sainte" aux Rojalets

**Mise à niveau des réseaux informatiques :** L'année 2019 a été l'aboutissement de la modernisation sur l'ensemble des classes de l'infrastructure des réseaux informatiques et communication Wifi. Cette nouvelle infrastructure dissocie les besoins de gestion technique du bâtiment, des besoins pédagogiques tout en étant adaptée aux évolutions respectives.

**Assainissement du sol de la cuisine du restaurant :** La cuisine du restaurant est un lieu particulièrement sollicité et le sol présentait un niveau d'usure et de vieillissement important. Durant les vacances scolaires estivales, Arsko SA en coordination avec l'exploitant Compass-Group, a procédé à un assainissement complet du sol dans les zones de préparation, buanderie, vestiaires, stocks et bureau.

**Travaux annexes à l'agrandissement** : L'extension du collège de Terre-Sainte a également eu des conséquences sur le bâtiment existant. Le concept de sécurité élaboré pour l'extension nous a imposé la mise en place de mesures complémentaires en matière de sécurité incendie (installations additionnelles de détection feu dans les salles spéciales existantes, signalisation d'évacuation, etc.). Tous ces travaux qui impactent l'utilisation des locaux ont été réalisés durant les vacances estivales. Les coûts nécessaires à leur réalisation sont naturellement intégrés dans les coûts de réalisation de l'agrandissement.

**Enseignes** : Lors du 25<sup>ème</sup> anniversaire du Collège, la direction de l'école a organisé auprès des élèves un concours pour trouver un nouveau logo qui figure depuis lors sur tous les documents et moyens de communication du Collège. Cette nouvelle identité visuelle a également été mise en place sur site par la réalisation d'enseignes lumineuses sur les deux axes routiers principaux.

**Autres travaux** : Courant 2019, une nouvelle doyenne a été intégrée au sein du collège impliquant l'adaptation de locaux administratifs (création d'une paroi phonique entre deux salles, peinture, etc.), travaux qui ont été effectués durant les vacances scolaires. De plus, pour subvenir aux besoins pédagogiques, quatre salles existantes ont été équipées d'écrans interactifs.

## 2.2.2 Collège "Necker" au Chaucey

**Mise à niveau des réseaux informatiques** : L'année 2019 a été l'aboutissement de la modernisation sur l'ensemble des classes de l'infrastructure des réseaux informatiques et communication Wifi. Cette nouvelle infrastructure dissocie les besoins de gestion technique du bâtiment, des besoins pédagogiques tout en étant adaptée aux évolutions respectives.

**Rénovation des locaux sanitaires du Bâtiment C** : Compte tenu de la durée totale d'intervention et la limite de temps à effectuer ces travaux durant la période de vacances estivales, les travaux ont été réalisés en deux phases. La première réalisée courant 2018 et la seconde a donc été réalisée courant 2019. L'intégralité des WC des bâtiments A, B et C sont donc désormais assainis.

**Etude transformation Salle d'éducation nutritionnelle** : Le transfert des locaux de « l'économie familiale » dans la nouvelle classe spécialisée réalisée au Collège de Terre-Sainte donne l'opportunité de réaffecter les locaux ainsi libérés au sein du collège Necker. Une étude de faisabilité a donc été entreprise courant 2019 afin de cibler les différentes possibilités de réutilisation avec l'opportunité d'assainir cet étage.

## 2.3 Les grands projets

### 2.3.1 Piscine-patinoire

Ce dossier suit son cours, malheureusement toujours au niveau des instances juridiques et pas encore sur le terrain à l'aide de pelles mécaniques.

En juin 2019, nous avons reçu une nouvelle synthèse CAMAC octroyant des allègements pour l'utilisation « bruyante » des terrains de foot. La commune de Coppet a donc pu retirer son recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP), lever les oppositions qu'il y a eues contre notre projet de piscine-patinoire lors de sa mise à l'enquête le 24 février 2017 et enfin nous octroyer le permis de construire le 23 août 2019.

La joie fut de courte durée, puisque les deux mêmes familles (Spillmann et Steffen de Commugny) ont à nouveau fait recours auprès de la CDAP. Depuis, la procédure suit son cours à coups de déterminations et de demandes de prolongations des différentes parties.

Nous devons encore nous armer de patience, mais la motivation et l'intention de réaliser ce beau projet sont toujours intactes.

### 2.3.2 Réseau de chauffage à distance (CAD)

Le réseau de Chauffage à Distance (CAD) est fonctionnel depuis l'automne 2018. C'est au courant du premier trimestre 2019 que les travaux relatifs à l'alimentation d'eau épurée et aux Pompes à Chaleur (PAC) ont pu être finalisés. Ainsi les installations permettant de valoriser les énergies renouvelables sont désormais fonctionnelles depuis avril 2019.

### 2.3.3 Besoins en locaux scolaires :

Faisant suite aux travaux entamés lors de la législature précédente, le Groupe de travail avance en parallèle sur différentes réflexions et projets. En 2019, ce sont les travaux nécessaires à court terme qui ont mobilisé le Groupe de travail et la commission des bâtiments. Il s'agit de la réalisation de l'extension du Collège des Rojalets par la création de 6 salles de classes, d'une nouvelle salle de musique et de la transformation de la salle de musique actuelle pour la création d'une classe d'éducation nutritionnelle.

Les réflexions à moyen et long terme continuent à être menées en coordination avec l'ASCOT qui a mandaté la société Microgis pour établir une étude sur l'ensemble du territoire des communes de Terre-Sainte, couvrant l'évolution démographique et les besoins en infrastructures scolaires d'ici à 2040.

#### 2.3.3.1 Projet « Les Terrasses » des Rojalets :

Lors de l'Assemblée Générale du 24 avril 2018 les actionnaires ont validés l'engagement de CHF 5'216'000.- pour l'extension du Collège avec la création de six salles de cours et deux salles spécialisées (musique et éducation nutritionnelle) en rendant attentif le Conseil d'administration d'Arsco SA à la rigoureuse tenue financière du projet. Sous la surveillance du Comité de Pilotage (COFIL), des potentiels d'économies avaient déjà été identifiés et analysés par nos mandataires.

Vue de la Terrasse



L'autorisation de construire ayant été obtenue le 8 octobre 2018, toute la planification des travaux a pu être établie en prenant en compte des impératifs d'utilisation continue des locaux et une séparation totale entre chantier et école du début des travaux jusqu'aux vacances estivales.

Les travaux préparatoires, installation de chantier, échafaudages, etc. ont débutés début février pour permettre de procéder aux travaux de démolition qui ont été réalisés durant les vacances de février. Il était impératif que tous les travaux de démolition fortement perturbant en matière de bruit puissent être effectués hors utilisation des locaux. Cela a nécessité une planification précise pour permettre sur les cent mètres de la terrasse le sciage des préfabriqués ou des murs.

Travaux de démolition



Pose des éléments de façades



Entre février et Pâques, ce sont tous les travaux préalables à la seconde étape qui ont été effectués : renforcements statiques, maçonnerie, suppression des étanchéités, support des éléments de façades, travaux indispensables pour recevoir les éléments de l'enveloppe de l'extension qui ont été préfabriqués en ateliers depuis début janvier.

La seconde étape, indispensable pour la tenue du calendrier et primordiale pour ne pas perturber les cours fut la pose de la totalité des éléments préfabriqués, éléments de façades, toiture, ainsi que les murs intérieurs entre classes durant les deux semaines des vacances de Pâques. L'efficacité du team de réalisation, mandataire et entreprise adjudicataire, associée à de bonnes conditions météorologiques, a permis de tenir ce challenge.

Dès les vacances de Pâques terminées, outre les travaux de finitions de l'enveloppe du bâtiment, tous les travaux du second œuvre ont débutés, chauffage, ventilation, installations sanitaires, électricité, chapes, plâtreries, peintures se sont enchaînés avec un contrôle des spécificités techniques tels que les aspects de protections phoniques de la salle de musique.

Dès le 3 juillet, les protections provisoires séparant l'extension du collège existant ont été démontées. La période de juillet à août a été consacrée aux travaux de finitions du second œuvre, à la pose des menuiseries et d'équipements pédagogique tels que les écrans interactifs. Durant cette période estivale il y a également eu les travaux en lien avec le bâtiment existant tels que les détections incendies complémentaires dans les salles spéciales ou les casiers situés au rez-de-chaussée. Au final les postes informatiques des enseignants ont été posés et mis en service juste avant la rentrée scolaire.

Ainsi le 26 août 2019 les enseignants ainsi que les élèves pouvaient prendre possession de la nouvelle classe de musique et des 6 classes supplémentaires.

Dès le 3 juillet il a également été possible de commencer les travaux de transformation de l'ancienne salle de musique pour la convertir en salle d'éducation nutritionnelle avec toute la technicité que cela implique en distribution sanitaire, électrique et installations de ventilation. Après 4 mois de travaux, le déménagement de l'éducation nutritionnelle de Necker vers les Rojalets a été effectué le 23 octobre. Les premiers cours ont été donnés le 31 octobre.

### **2.3.3.2 Projet « Salles de gymnastique » à Necker**

Fort de l'étude de Microgis et de l'augmentation régulière du nombre de classes pour les écoles primaires et secondaires intervenue ces trois dernières années, la commission des bâtiments a initié une analyse des besoins pour de nouvelles salles de gymnastique.

## **2.4 Manifestations, utilisation des locaux**

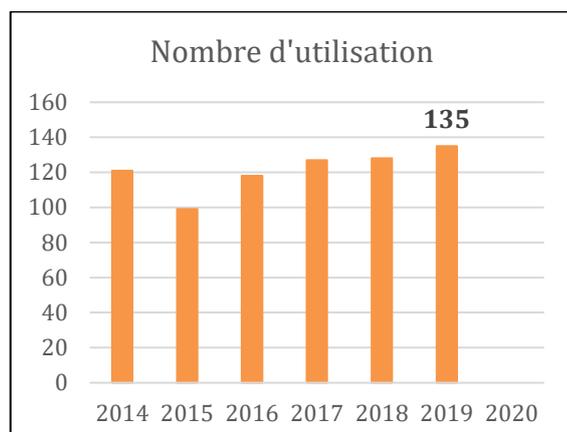
### **2.4.1 Théâtre :**

Pour 2019, nous relevons 135 manifestations - tous types confondus - pouvant aller de quelques heures à plusieurs jours. Cela comprend notamment :

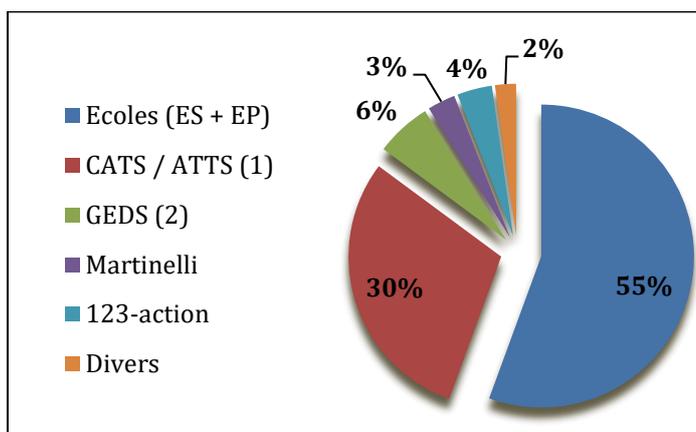
- les préparations aux spectacles du Comité d'animation du théâtre de Terre-Sainte (CATS) et de l'Association de Théâtre de Terre-Sainte (ATTS)
- les représentations du CATS et ATTS
- les préparations et représentations des spectacles scolaires primaires et secondaires
- les préparations aux spectacles de Sociétés (Geneva English Drama Society – 1,2,3 action)
- les animations pour les écoles primaires et secondaires
- les conférences des maîtres et journées pédagogiques
- les informations aux parents d'élèves des écoles primaires et secondaires
- les séances intercommunales
- divers séminaires.

L'analyse détaillée sur l'utilisation du théâtre montre une augmentation de son utilisation depuis ces dernières années avec, pour 2019, 135 jours d'occupation soit un taux de 71% réparti entre deux utilisateurs principaux que sont les écoles et le théâtre de Terre Sainte avec anciennement le Comité d'Animation de Terre-Sainte et l'actuelle Association du Théâtre de Terre-Sainte.

Utilisation totale en jours \*



Répartition de l'utilisation du Théâtre en 2019 \*\*



(1) CATS : Comité d'Animation de Terre-Sainte.  
ATTS : Association du Théâtre de Terre-Sainte

(2) GEDS : Geneva English Drama Society

\* Un séminaire, de une heure à ½ journée, correspond à un jour d'utilisation. Cela intègre la mise en place, le séminaire en tant que tel et le rangement des locaux.

\*\* Les journées de montage technique sont incluses dans les jours d'utilisation.

## 2.4.2 Location des locaux et salles de sport

En dehors des horaires scolaires, les salles de séminaires du collège de Terre-Sainte ont été utilisées à 19 reprises spécifiquement pour les besoins de l'ASCOT et d'Arsco SA. Le restaurant Necker a par ailleurs été utilisé à 8 reprises pour les besoins de l'ASCOT, du CESCOT et pour l'Association des Parents d'Elèves

L'utilisation principale des locaux de sport et salles de gymnastique demeure très constante d'année en année par les mêmes sociétés. Cela est résumé dans les tableaux ci-dessous :

Collège de Terre-Sainte (Rojalets)  
Utilisation hebdomadaire

Local	Utilisateur	Activité	Utilisation hebdomadaire
Salle de danse	CBM – Jean Martinelli	Cours de danse	16h
	Vovivam Vietvodao	Art-martial Vietnamien	4h
Salle de Fitness	USTS Hockey sur gazon	Musculation (période hivernale)	2h30
	Sauvetage Coppet	Musculation (période hivernale)	2h
Salle de gymnastique	USTS Badminton	Badminton	2h
	Shinbudo Academy	Art-martial	1h30
	USTS Football	Football	31h
	USTS Hockey sur gazon	Hockey en salle (période hivernale)	6h30
Halle Multi Sport	Tennis Club Mies-Tannay	Tennis (période hivernale)	17h45
	USTS Football	Football (période hivernale)	4h30

Collège Necker  
Utilisation hebdomadaire

Local	Utilisateur	Activité	Utilisation hebdomadaire
Economie familiale	Ass. des gourmettes	8 cours de Cuisine	4h15
Aula / salle rythmique	Biodanza	Développement humain par la danse	2h30
	JMD - Judo	Judo	6h30
Salle de gymnastique	Santuario da Capoeira	Art-martial afro-brésilien	1h
	USTS Football	Football (période hivernale)	5h30
	Gym Dames de Coppet	gymnastique	1h30

En dehors des utilisations hebdomadaires, les salles de Gym du Collège de Terre-Sainte sont également fréquentées par des sociétés sportives pour l'organisation de tournois, compétitions régionales, nationales et même internationales. Courant 2019, cela représente 15 jours.

## 2.5 Système de contrôle interne

En 2015, la Société Immobilière Arsc SA a décidé de se soumettre à un contrôle ordinaire, impliquant de la part du réviseur un travail plus étendu et une assurance plus grande sur la conformité de la comptabilité et des comptes annuels en comparaison avec le contrôle restreint auquel la Société était jusque-là soumise.

En date du 27 juin 2017, le Conseil d'administration d'Arsc SA a adopté le Règlement du Système de contrôle interne (SCI) pour une entrée en vigueur immédiate. En outre, il a nommé une Commission SCI pour assurer le suivi, la mise à jour et le bon fonctionnement du contrôle interne en adéquation avec la réglementation y relative.

La formalisation du SCI et son implémentation à la fin du mois de juin 2017 a ainsi permis au réviseur lors du contrôle des comptes annuels 2017 d'attester l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels. Toutefois, l'entrée en vigueur effective n'étant intervenue que courant 2017, le réviseur, dans son rapport sur les comptes annuels de l'exercice 2017, n'a pas pu confirmer une implémentation du SCI pour toute l'année, certains contrôles clés n'ayant pu être vérifiés sur l'ensemble de l'année 2017.

En revanche, dans son rapport sur les comptes annuels de l'exercice 2018 destiné à l'Assemblée générale des actionnaires, l'organe de révision a pu délivrer une opinion positive et sans réserve en attestant, conformément à l'art. 728a al.1 chiffre 3 CO, qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. Il a recommandé à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

Durant l'année 2019, la Commission SCI a mené à bien toute une série de travaux visant à compléter et également à améliorer le système de contrôle interne (mise en place d'un calendrier de contrôle, mise à jour du fichier des immobilisations, amélioration de la documentation de suivi et de contrôle, etc.). S'agissant du SCI, la société Arsc SA est confiante que le rapport du réviseur sur les comptes de l'exercice 2019 va contenir une opinion positive et sans réserve.

## 2.6 Gestion du patrimoine

Une planification financière d'investissements et d'entretien à court, moyen et long terme est régulièrement mise à jour et présentée au Conseil d'administration lors de l'élaboration du budget annuel. Cette planification est actualisée en fonction de l'état d'usure des bâtiments et de l'évolution des besoins de nos utilisateurs.

Durant l'été 2018 nous avons pu établir un bilan de situation des contrats de maintenance attribués aux entreprises spécialisées. Ce bilan est une première phase visant à s'assurer de la maîtrise des contrats sous notre responsabilité en rationalisant les prestations et en pérennisant la maintenance des bâtiments.

## 2.7 Gestion des énergies

Suite au bilan de situation énergétique établi à fin 2016, l'année 2017 a été consacrée, avec l'aide du bureau Enerplan, à la mise en place d'un suivi énergétique et à la réalisation des premières actions d'optimisation. Cette démarche de suivi énergétique et d'action s'effectue en étroite collaboration entre le Bureau Enerplan, les responsables sur sites et notre responsable technique. Le bilan 2020 mentionné sur les tableaux ci-dessous montre un bon bilan d'optimisation.

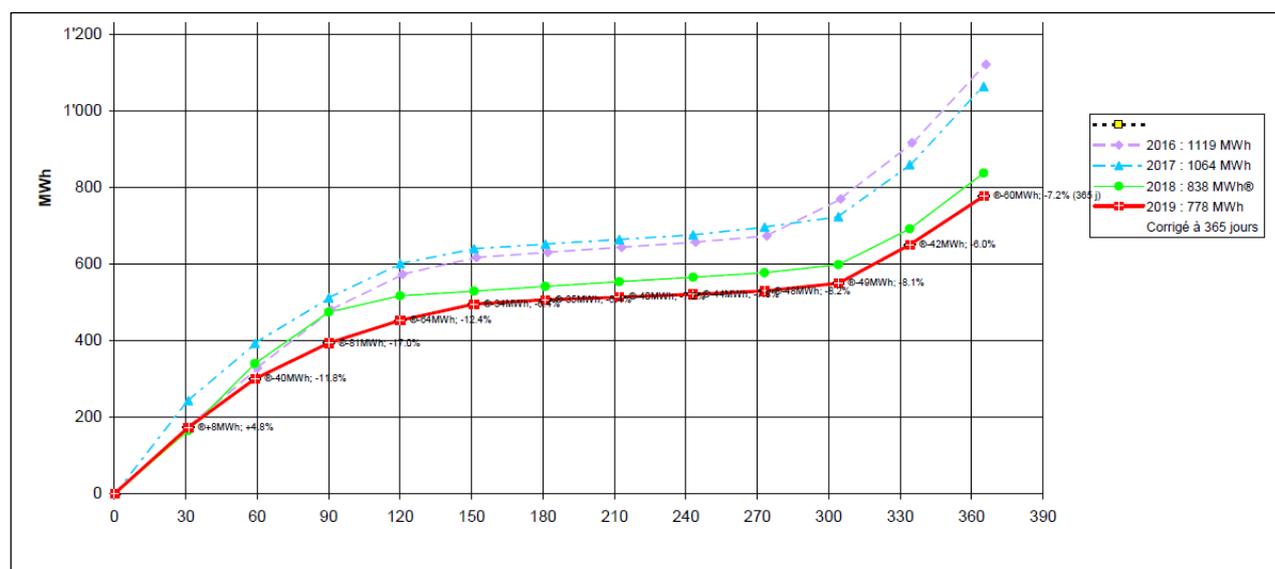
Collège de Terres-Sainte (Rojalets)

Type d'énergie	Consommation annuelle Brute				Variation 2016 / 2019
	2016	2017	2018	2019	
Electricité	350'000 kWh	351'000 kWh	378'000 kWh	<b>359'000 kWh</b>	+2,6 % <sup>(1)</sup>
Thermique	1'119'000 kWh	1'064'000 kWh	838'000 kWh	<b>778'000 kWh</b>	-30,5 %
Eau	3'260 m <sup>3</sup>	3'256 m <sup>3</sup>	2'466 m <sup>3</sup>	<b>2'336 m<sup>3</sup></b>	-28.3 % <sup>(2)</sup>

(1) Augmentation en 2018 liée au chantier du Chauffage à Distance pour 2018.

(2) Variations liées à des actions d'optimisation et à des influences à mieux identifier.

Exemple suivi de consommation thermique – Collège des Rojalets



Collège Necker

Type d'énergie	Consommation annuelle Brute				Variation 2016 / 2019
	2016	2017	2018	2019	
Electricité	129'000 kWh	122'000 kWh	125'000 kWh	<b>121'000 kWh</b>	-6,2 % <sup>(1)</sup>
Thermique	696'000 kWh	629'000 kWh	507'000 kWh	<b>543'000 kWh</b>	-21,9 % <sup>(2)</sup>
Eau	4'202 m <sup>3</sup>	2'450 m <sup>3</sup>	1'406 m <sup>3</sup>	<b>1'336 m<sup>3</sup></b>	-68,2 % <sup>(3)</sup>

- (1) La réduction de consommation intègre les consommations supplémentaires liées à l'extension du restaurant et des trois classes.
- (2) Augmentation par rapport à 2018 en lien avec une mise à jour des paramètres de régulation sur les circuits secondaires n'ayant pas pris en compte les adaptations.
- (3) Variations liées à des actions d'optimisation et à des influences à mieux identifier.

**2.8 Ressources humaines**

Du point de vue des ressources humaines, l'année 2019 a été riche en nouvelles évolutions. Comme indiqué dans le rapport d'activités de l'année 2018, la Commission a planché sur une nouvelle politique du personnel ayant pour but de rétablir l'égalité des prestations entre tous nos collaborateurs. Cette volonté d'égalité s'est principalement exprimée par un 13ème salaire et des prestations d'assurances identiques pour tous. De nouveaux contrats de travail, des directives générales, ainsi que les descriptions de postes sont entrés en vigueur fin 2019.

Les faits marquants de l'année 2019 ont été :

- pour le site des Rojalets, suite à la mise à disposition des 6 classes, d'une salle de musique ainsi qu'une salle d'éducation nutritionnelle, une augmentation de temps de travail a été proposée à Mesdames Alice Pereira Maria, Anabela Lameira Pereira et Adelina Carreira Luis Ereira Maria.
- pour le site du Chaucey, suite aux départs de deux collaboratrices pour des raisons de santé, l'engagement de deux nouveaux collaborateurs a été nécessaire, à savoir Madame Michela Di Caprio et Monsieur Oscar Vallejo Montenegro.
- un poste de secrétariat à 60% a été mis au concours. En fin de l'année 2019, la candidate ou le candidat n'a pas encore été choisi. La procédure de recherche continuera sur l'année 2020.

La Commission « RH » du Conseil d'administration continuera à étudier dans le courant de cette année 2020 de nouvelles perspectives d'amélioration des conditions de travail pour nos collaborateurs.

## **3 Perspectives 2020**

### **3.1 Organisationnelles**

**Ressources humaines** : Le bilan global des temps de nettoyage étant établi, il s'agira courant 2020 d'attribuer à nos collaborateurs les locaux sous leur responsabilité, de leur transmettre les méthodes ainsi que les fréquences de nettoyage. Toutes ces méthodologies seront unifiées sur les deux sites en fonction des types de revêtements traités.

**Gestion du patrimoine** : Le référencement informatique des plans d'architectes, des infrastructures techniques et des dossiers d'exploitation reste une constante et est alimenté par toute la documentation technique issue des travaux, études ou inventaires réalisés en cours d'année.

**Gestion des énergies** : Avec la mise en service du CAD, le suivi hebdomadaire des consommations prend toute son importance. Celui-ci permet d'identifier très rapidement les dérives de consommation et d'agir dans les meilleurs délais pour mettre en œuvre les mesures correctives. Il en résulte une bonne connaissance des consommations et une maîtrise des coûts y relatifs. L'année 2020 sera une continuité dans l'optimisation et la réduction des consommations avec une prise en charge plus soutenue par notre responsable technique.

**Gestion des contrats** : Initialement prévue en 2019, la gestion des contrats sera revue en 2020. Il s'agira de mettre en place la deuxième phase de gestion des contrats. Chaque prestation nécessitant un suivi régulier par une entreprise spécialisée en vue de pérenniser la bonne qualité du bâtiment sera analysée. Les contrats seront revus, éventuellement actualisés et référencés dans un planning d'intervention afin d'assurer un suivi régulier des prestations et des facturations.

### **3.2 Travaux et études**

Outre les grands projets mentionnés précédemment, les études et travaux envisagés pour 2020 et mentionnés ci-dessous répondent à l'évolution des besoins scolaires et au maintien des infrastructures.

#### **3.2.1 Collège de "Terre-Sainte" aux Rojalets**

**Ecrans d'information** : Ce projet a été reporté à plusieurs reprises. Il s'agit en effet d'effectuer la mise en place d'écrans d'informations au rez-de-chaussée de l'atrium permettant à la Direction de l'Etablissement de communiquer sur tous types d'informations nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

**Assainissement des murs de la cuisine du restaurant** : Comme pour les sols assainis courant 2019, les murs de la cuisine du restaurant sont particulièrement sollicités et marqués par le passage de chariots. Il s'agira durant les vacances estivales de procéder à un assainissement des murs dans les zones de préparation et de transit avec la pose de protections murales.

**Installation d'une cellule de réfrigération** : Du fait du nombre de préparations de repas effectuées sur place et redistribuées vers des écoles et UAPE de Terre-Sainte, le service de l'hygiène impose la mise en place d'une cellule de réfrigération. Cet équipement qui permet d'éviter la prolifération bactérienne, de conserver une durée de vie plus longue des aliments et de garder une qualité gustative et nutritionnelle des aliments, sera installée durant les vacances estivales dans la zone de préparation de la cuisine du restaurant.

**Séparation douches des vestiaires** : Les vestiaires des salles de gymnastique sont équipés de douches collectives. La mise en place de séparations individuelles permettra de garantir l'intimité des élèves et leur permettre ainsi d'améliorer leur hygiène corporelle.

#### **3.2.2 Ludothèque**

De par une situation géographique décentralisée et des frais de location importants, les conditions actuelles de la ludothèque ne sont pas des plus favorables. L'ASCOT et Arscot SA ont analysé l'opportunité de pallier à cette situation. Une étude avec chiffrage des travaux montre que son installation sur le site du Collège de Terre-Sainte est très favorable tant financièrement que pour le rapprochement avec la bibliothèque. Le bail de location arrivant à échéance à fin juin 2020, le Conseil d'Administration a donné son approbation pour la réalisation des travaux. Le déménagement de la Ludothèque sur le site des Rojalets sera donc prévu pour juin 2020.

### **3.2.3 Collège "Necker" au Chaucey**

**Ecrans d'information** : Ce projet a été reporté à plusieurs reprises. Il s'agit ici d'effectuer la mise en place d'écrans d'informations à l'entrée du bâtiment B à proximité de la salle des maîtres permettant à la Direction de l'Etablissement de communiquer sur tous types d'informations nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

**Nettoyage des façades** : Les façades du bâtiment présentent des salissures importantes. Un nettoyage en eau à haute pression est donc envisagé afin de redonner un peu de fraîcheur et de clarté aux façades extérieures du bâtiment.

**Réfection couvert** : Les dalles du préau couvert entre les bâtiments B et C présentent des différences de niveaux non négligeables pouvant potentiellement être à l'origine de chutes. Une remise à niveau et une stabilisation de ces dalles s'avèrent donc nécessaires.

**Etude transformation Salle d'éducation nutritionnelle** : Courant 2019, une analyse de faisabilité avec plusieurs variantes a été réalisée pour déterminer les possibilités de réaffectation des anciens locaux de « l'économie familiale ». Courant 2020, l'estimation des coûts de réalisation et des plannings de réalisation seront affinés permettant ainsi de planifier la transformation des locaux.

## **4 Conclusions**

Cette année 2020 verra la mise en route d'études de nouveaux projets visant à suivre l'évolution des besoins scolaires identifiés en partie par l'étude Microgis, étude commanditée par notre association-partenaire scolaire l'ASCOT. Nous espérons que cette année sera l'année du redémarrage de notre beau projet de la piscine et patinoire aux Rojalets. Projet phare, important et fédérateur pour toute la région de Terre-Sainte.

Le Conseil d'Administration d'Arsco SA a souhaité, pour mieux promouvoir et valoriser les projets qui intéressent toute la Terre-Sainte la mise en place une stratégie de communication avec un changement d'identité visuelle ainsi que d'un site Internet. Le but est de continuer dans une démarche plus visible à tous nos citoyens et nos partenaires constitutionnels, communes de Terre-Sainte, ASCOT et AJET.

Comme vous pouvez le remarquer, des projets s'achèvent alors que d'autres débutent. Ce qui démontre de façon évidente que notre région est constante évolution. Cela nous impose de poursuivre continuellement notre mission, en tenant compte que les projets de construction de bâtiments et d'équipements prennent de plus en plus de temps pour des raisons diverses. Il nous faut anticiper les travaux de réfections et nos actions.

Nous continuerons à apporter une attention particulière à la maîtrise des coûts de tous les projets et les coûts de fonctionnement par une politique contrôlée et prudente des dépenses.

Un grand merci à tous les membres du Conseil d'administration, et à tous les employés de notre Société pour leur engagement sans faille.

Pour le Conseil d'administration  
Le Président, Jean-Claude Trotti

Fait, le 1<sup>er</sup> mai 2020